

Réf: Dossier N° 136114

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MIRAKLE IMMOBILIER »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
AKOUEDO VILLAGE, Lot 140, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 août 2022 et enregistrés au CEPICI le 22 août 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIRAKLE IMMOBILIER »

Objet : Lotissement et voirie, Construction Bâtiment ,  
Amenagement foncier, Commerce général ,  
Restauration , Denrée alimentaire.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter

l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA AKOUEDO VILLAGE, Lot 140, Ilot 16

Dirigeant(s) : M NAWO GBO HUGUES ARMAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04774 du 25/08/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38678/GTCA/RC/2022 du 25/08/2022

